



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Suite à l'autorisation du Bureau de la concurrence
Groupe TVA finalise l'acquisition des actifs de Vision Globale

Montréal, le 30 décembre 2014 – Le Groupe TVA, filiale de Québecor Média, annonce avoir finalisé aujourd'hui l'acquisition des actifs de Vision Globale après avoir obtenu l'autorisation du Bureau de la concurrence pour cette transaction.

Rappelons que Vision Globale a su se démarquer dans le secteur du cinéma et de la télévision grâce à ses services de location de studios et d'équipements, ainsi qu'à ses services de postproduction cinématographique et télévisuelle. Les actifs acquis comportent entre autres les studios d'enregistrement de cinéma et de télévision Mel's à Montréal et Melrose à Saint-Hubert. Ces installations accueillent des productions tant cinématographiques que télévisuelles, autant locales qu'étrangères, notamment des superproductions américaines.

« Cette acquisition s'inscrit dans notre stratégie d'investissement dans des secteurs de croissance qui nous permet de diversifier nos sources de revenus, lesquelles sont grandement dépendantes de la publicité diffusée sur notre chaîne généraliste. Je suis convaincue que notre acquisition des actifs de Vision Globale contribuera à notre objectif de création de valeur pour les actionnaires », a déclaré madame Julie Tremblay, présidente et chef de la direction de Groupe Média et de Groupe TVA.

« Nous sommes d'ailleurs très heureux d'accueillir les gestionnaires et les quelque 500 employés de Vision Globale au sein de Groupe TVA », a conclu madame Julie Tremblay.

Crédit-relais consenti par Québecor Média

Dans le cadre de la finalisation de l'acquisition de Vision Globale, Québecor Média a consenti ce jour à Groupe TVA un crédit-relais de 100 M\$ aux termes d'une convention de crédit qui a été conclue aujourd'hui (le « crédit-relais »). Le crédit-relais n'est pas garanti. Il vient à échéance 90 jours après la date des présentes, avec une option de renouvellement pour une période supplémentaire de 90 jours à la demande de Groupe TVA, et permet des remboursements anticipés volontaires sans prime ni pénalité. Le crédit-relais, ou l'avance, selon le cas : ne donne pas droit d'obtenir, directement ou indirectement, par conversion, des titres de participation ou des titres comportant droit de vote de Groupe TVA ou de l'une ou l'autre de ses filiales, et il n'est pas autrement de nature participative; et n'est remboursable (ni quant au principal ni quant aux intérêts), directement ou indirectement, en titres de participation ou en titres comportant droit de vote de Groupe TVA ou de l'une ou l'autre de ses filiales. Le crédit-relais a été approuvé par le conseil d'administration de Groupe TVA ainsi que par les membres indépendants du conseil, ayant déterminés que le crédit-relais a été obtenu selon des conditions commerciales raisonnables qui ne sont pas moins avantageuses pour Groupe TVA que si Groupe TVA l'avait obtenu d'une personne traitant avec Groupe TVA sans lien de dépendance.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient certains énoncés prospectifs. Tous les énoncés, sauf les énoncés de faits historiques, inclus dans le présent communiqué de presse pourraient être des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs, de par leur nature, comportent nécessairement des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, notamment, des énoncés portant sur : i) le plan stratégique de Groupe TVA et sa réalisation; ii) les stratégies d'affaires et les stratégies de gestion ainsi que les répercussions ou les avantages éventuels découlant de la transaction; et iii) les objectifs visés par la transaction. Nous considérons que les hypothèses sur lesquelles sont fondés ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais nous avisons le lecteur que ces hypothèses concernant les événements futurs, dont bon nombre d'entre eux sont indépendants de notre volonté, pourraient s'avérer incorrectes en dernier ressort puisqu'elles sont assujetties à des risques et à des incertitudes qui nous touchent. En raison de ces risques et incertitudes, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont donnés uniquement en date des présentes. Nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, de futurs événements ou pour toute autre raison, sauf lorsque la législation sur les valeurs mobilières applicable nous oblige à le faire. Tous les montants sont en dollars canadiens.

À propos de Groupe TVA

Groupe TVA, filiale de Québecor Média, est une entreprise de communication intégrée active dans la création, la production, la diffusion et la distribution de produits audiovisuels ainsi que dans l'édition de magazines. Groupe TVA est la plus importante entreprise de diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques et d'édition de magazines de langue française en Amérique du Nord et une des plus grandes entreprises privées de production. Ses actions classe B sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

— 30 —

Renseignements :

Véronique Mercier
Vice-présidente, Communications
Groupe TVA
438-390-0876
veronique.mercier@tva.ca